

# Feuille Paroissiale



## Lectures de ce dimanche

Livre des Proverbes 8, 22-31

Psaume 8, 4-5, 6-7, 8-9

Épître de St Paul aux Romains 5, 1-5

Évangile de St Jean 16, 12-15

## Le mot du curé

Ce dimanche nous fêtons la TRINITÉ, notre foi en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit.

C'est le cœur de notre foi et il n'est pas si facile à expliquer.

Le Père est créateur, il est source de toute vie et a créé le monde avec une intention bienveillante. C'est lui qui nous a envoyé son Fils pour nous révéler le véritable visage de son Père : amour et miséricorde.

le Fils nous a montré le chemin de la réussite : l'amour de Dieu qui nous mène à l'amour des autres. Il est Fils mais il est égal à son Père. Dieu né du vrai Dieu.

Et l'Esprit-Saint, présence réelle de Dieu en nous, est celui qui nous donne la force divine et qui nous permet d'imiter le Christ.

Cette fête nous indique que, malgré nos limites et nos imperfections, nous sommes appelés à la Sainteté, c'est-à-dire à la pleine correspondance entre la volonté divine et notre propre vie. C'est ce que nous célébrons ce dimanche.

Père Yves Frot



Ce dimanche  
sont célébrés les baptêmes de :

Alistair GOICHOT, Victor JEANNIOT,  
Amaury PATIN, Agathe VICTOR,  
Arthur CHABROST, Léa MANIEZ

Samedi 18 juin

Léonce DEBROYE, Héloïse Aoust

Samedi 18 juin  
seront célébrés les mariages de :

Charles-Alain CHALUMEAU et Marie VIAL  
Adrien SIMONIN et Marine DISCOURT

## Messes paroissiales à Beaune

Messes dominicales

samedi : 18h St Nicolas

dimanche : 9h30 St Nicolas sauf en août

11h Notre Dame

Messes de semaine

lundi à vendredi : 9h Notre Dame

samedi : 9h Chapelle de la Charité

**Sanctuaire** : se reporter au verso en bas de page

**Primevères** : 17h le 1er samedi du mois

**Villa Medicis** : 17h le 3ème samedi du mois

Secrétariat paroissial

4 impasse Notre Dame

21200 BEAUNE

Tel. 03 80 26 22 70

ndbeaune@orange.fr

www.paroisse-beaune.org

Ouvert le lundi de 14h à 18h,

du mardi au vendredi de 9h à 12h,

et de 14h à 18h (16h le vendredi),

les 2ème et 4ème samedis du mois de 10h à 12h

(sauf vacances scolaires)